

Biographie de Dr. Surakiart Sathirathai Vice-Premier ministre de Thaïlande

Dr. Surakiart est le vice-Premier ministre de Thaïlande, en charge de superviser les portefeuilles des affaires étrangères, de l'éducation et de la culture. Le Gouvernement Royal de Thaïlande a nommé Dr. Surakiart en tant que candidat au poste de Secrétaire Général des Nations Unies, pour succéder à M. Kofi Annan dont le mandat arrivera à son terme à la fin de l'année 2006. La candidature de Dr. Surakiart a également été approuvée par les dirigeants de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (l'ASEAN, composée des dix pays suivants : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, République Démocratique Populaire du Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam).

Expert en droit international, en finance et en développement économique, Dr. Surakiart possède une expérience de plus de vingt ans dans les domaines académique, gouvernemental et des affaires ; il a notamment rempli les fonctions de Ministre des Affaires Etrangères, Ministre des Finances et conseiller politique auprès du Premier ministre. En outre, Dr. Surakiart possède une grande expérience du secteur privé. En effet, il a présidé une banque commerciale thaïlandaise, dirigé la compagnie pétrolière nationale de Thaïlande, et il a été l'associé fondateur d'un important cabinet d'avocats de droit commercial.

Dr. Surakiart s'est particulièrement illustré par ses réformes de gestion des affaires dans des circonstances difficiles, en menant notamment la réforme et la privatisation de grandes entreprises thaïlandaises, la réforme des activités du Ministère thaïlandais des Affaires Etrangères et en introduisant des modifications majeures dans les programmes de la Faculté de Droit à l'Université de Chulalongkorn à Bangkok. Il possède une vaste expérience tant dans les négociations internationales, à la fois diplomatiques et commerciales, que dans le renforcement de la coopération multilatérale en Asie.

Contexte personnel et éducation

Dr. Surakiart est né en 1958 à Bangkok, en Thaïlande. Son père était un officiel respecté du Ministère thaïlandais des Finances ; il fut ensuite chargé de restructurer une banque commerciale. Sa mère était un professeur de littérature française de renom. Ses parents maîtrisaient le français. Il a grandi à Bangkok où, dès son plus jeune âge, il s'intéressa aux questions relatives à la démocratie. Tout comme de nombreux jeunes Thaïlandais, Dr. Surakiart passa du temps dans un monastère bouddhiste, et son éducation bouddhiste est à l'origine de sa philosophie personnelle et de son éthique.

Dr. Surakiart a obtenu un diplôme en droit à l'Université de Chulalongkorn à Bangkok, avec une distinction de première classe et la médaille d'or ; puis, il a continué ses études en droit et en économie internationale aux Etats-Unis, où il a obtenu deux maîtrises : l'une en droit à Harvard (LL.M.), avec une thèse sur les droits de l'homme, et l'autre en droit et diplomatie à la Fletcher School of Law and

Diplomacy (droit et diplomatie), Tufts University (M.A.L.D) ; il fut le premier Thaïlandais à obtenir un doctorat en droit à l'Université de Harvard.

Sa thèse de doctorat intitulée « Etude de la relation entre le système juridique international sur le développement, les pays du tiers-monde et la paix internationale » (1985) concernait le droit commercial international du point de vue du tiers monde. Deux ans plus tard, en collaboration avec le Professeur Frederick Snyder, il coédita un livre largement publié, intitulé « Attitudes du tiers-monde envers le droit international : une introduction » ; depuis, il participe activement au débat académique.

Carrière académique

A son retour en Thaïlande, Dr. Surakiart commença sa carrière académique en tant que maître de conférences à la Faculté de Droit de l'Université de Chulalongkorn, où il enseigna sur des sujets tels que le GATT (devenu l'OMC), le FMI, la Banque Mondiale et les investissements étrangers ; il publia également des articles dans le domaine du droit économique international. Son travail lui valut d'être nommé en tant que premier directeur du Centre de recherches sur le droit et le développement, puis vice-doyen pour les relations étrangères. Il fut ensuite élu Doyen de la Faculté de 1991 à 1995. Dr. Surakiart a fait adopter des réformes des cursus universitaires, en fondant le premier programme interdisciplinaire de Thaïlande sur le droit et le développement. Il fonda ensuite un programme pratique en faveur du consensus sur le droit et le développement lorsqu'il lui revint d'introduire une réforme du droit au sein du Cinquième programme thaïlandais pour le développement social et économique. Il développa les programmes internationaux de la Faculté, en faisant venir de nombreux professeurs étrangers pour travailler avec les chercheurs et les étudiants thaïlandais.

Comme de nombreuses grandes universités publiques du monde en développement, la faculté de droit de Chulalongkorn manquait alors des ressources qui étaient facilement disponibles dans les pays développés. Dr. Surakiart a rapidement appris à surmonter ces problèmes – en téléphonant à l'étranger depuis un restaurant local, en copiant des dossiers et des documents par lui-même – afin de créer des programmes et d'établir des partenariats avec ses collègues de plusieurs universités étrangères.

Expérience politique précoce

Dr. Surakiart a accepté de nombreux postes politiques au cours des vingt dernières années, apportant son expertise financière et diplomatique aux premiers ministres de divers partis. Il fut nommé pour la première fois sous le Gouvernement du Premier ministre Prem Tinsulanonda en 1986, lorsque Boonchu Rojanasatien, alors Président du Comité de l'Assemblée Nationale sur les relations internationales, lui demanda d'être le Conseiller et le Directeur du Bureau du personnel professionnel dudit Comité.

Il travailla ensuite en tant que Conseiller politique auprès du Premier ministre Chatichai Choonhavan de 1988 à 1991, participant aux négociations commerciales avec les Etats-Unis sur les questions de propriété intellectuelle. Conscient que les hostilités de longue date au Cambodge menaçaient la sécurité et la stabilité économique à la frontière thaïlandaise, le Premier ministre Chatichai demanda à Dr.

Surakiart de rejoindre son équipe pour mettre en œuvre le souhait du Premier ministre de « transformer un champ de bataille en marché ». A l'époque où son gouvernement était officiellement associé à une faction au Cambodge, Dr. Surakiart initia des négociations secrètes avec toutes les factions, travaillant en étroite collaboration avec les Etats-Unis et les autres parties pour servir de médiateur au sein des réunions, permettant ainsi de mettre fin à la guerre civile, de restaurer la paix et la stabilité et d'instaurer des élections supervisées par l'ONU.

Expérience financière

Dr. Surakiart est devenu le plus jeune Ministre des Finances de la Thaïlande sous le Gouvernement du Premier ministre Banharn Silpa-archa, un poste qu'il occupa de juillet 1995 à mai 1996. Héritant d'une économie nationale minée par les enjeux structurels qui finirent par exposer la Thaïlande à une crise financière, Dr. Surakiart a conçu et appliqué des réformes qui, bien qu'impopulaires, ont dirigé l'économie dans le droit chemin et sont aujourd'hui devenues un fondement essentiel de la politique économique de la Thaïlande.

Lorsqu'il prit ses fonctions en tant que Ministre des Finances, le déficit public de la Thaïlande atteignait 6%, les taux d'inflation et d'intérêt étaient très élevés, et le cours du baht par rapport au dollar maintenait les emprunts étrangers à un niveau élevé, particulièrement dans le secteur immobilier. A l'époque, la Banque de Thaïlande (Bank of Thailand, BOT) n'avait aucun moyen de mesurer ou de décourager les flux entrants de capitaux à court terme, et les procédures de classification de prêts de la banque ne correspondaient pas aux normes internationales, permettant à de nombreuses banques thaïlandaises de dissimuler des prêts non-performants.

Conscient du danger et de l'instabilité qui se profilaient, Dr. Surakiart prit immédiatement des mesures strictes pour réduire les investissements risqués ; ces mesures furent impopulaires auprès du secteur financier. Il travailla avec la BOT pour inciter les banques commerciales à détenir le monopole des prêts auprès des secteurs spéculatifs, et pour décourager les flux de capitaux à court terme en introduisant plusieurs mesures rigoureuses, visant notamment à augmenter les restrictions sur les comptes en bahts des non-résidents, et à décourager les emprunts offshore. Il définit également des mesures pour rééquilibrer le budget. Bien que ces réformes arrivèrent trop tard pour éviter la crise financière qui frappa sous le mandat de son successeur, elles constituent néanmoins le cœur de la politique économique actuelle de la Thaïlande.

En tant que Ministre des Finances, Dr. Surakiart a développé le premier Plan fiscal et financier de la Thaïlande pour le développement social, qui prévoyait la décentralisation de l'autorité fiscale et davantage d'opportunités de micro-crédit. Le Plan définissait des objectifs de promotion de la santé qui aboutirent à la création de la Fondation thaïlandaise pour la promotion de la santé, une organisation fondée grâce à « une taxe sur les produits nocifs pour la santé » tels que l'alcool et le tabac, et axée sur la promotion de la santé et du bien-être de toute la population thaïlandaise. Dr. Surakiart gagna également la reconnaissance de la communauté internationale pour ses actions en faveur du renforcement de la coopération asiatique au sein du Conseil de la zone de libre-échange de l'ASEAN, ainsi que dans le cadre du FMI et de la Banque mondiale, en particulier pour ses propositions en faveur de la création

des Réunions des Ministres des Finances de l'ASEAN et de l'ASEM (Asia-Europe Meeting), la Réunion Asie-Europe.

Lorsque le Premier ministre Chavalit Yongchaiyuth prit ses fonctions en 1996, il invita Dr. Surakiart à devenir Vice-président du Conseil sur les affaires économiques et étrangères. Pendant l'année où il occupa cette fonction, Dr. Surakiart proposa une politique tournée vers l'ouest, renforçant ainsi les relations économiques entre la Thaïlande et l'Inde. Il assura également la promotion de la Thaïlande en tant que destination des investissements et il travailla avec le Japon en faveur du développement des infrastructures afin que le nord-est de la Thaïlande devienne le centre du réseau des transports vers l'Indochine.

Fort de ces expériences, Dr. Surakiart poursuivit ses actions pour réorganiser l'architecture financière de la Thaïlande en tant que Président de l'Institut de politique économique et sociale (ISEP) de 1997 à 2001. A la tête de l'organisation, il organisa de nombreux séminaires publics pour recueillir le consensus sur la nécessité de réformes juridiques profondes relatives au blanchiment de l'argent, à la faillite, à la privatisation ainsi qu'à d'autres questions.

Expérience du monde des affaires

Après son succès en tant que Ministre des Finances pour faire adopter les réformes indispensables, Dr. Surakiart fut sollicité par plusieurs grandes entreprises pour les aider à réorganiser leurs activités. Après la crise, la Banque de Thaïlande (Bank of Thailand) fut confrontée à la pression internationale pour mettre un terme à ses anciennes méthodes décriées. Le Gouverneur de la banque fit appel à Dr. Surakiart pour restructurer la gestion de la Laem Thong Bank (LTB, désormais partie de UOB Radanasin Bank). En quelques mois, il réussit à atteindre l'objectif fixé, en obligeant tous les membres du conseil, sauf un, à prendre leur retraite, pour les remplacer par des professionnels de la finance, et en créant un plan de retraite anticipée grâce auquel près de vingt directeurs furent remplacés, tout en réduisant les coûts bancaires de 20%.

Le Gouvernement thaïlandais fit de nouveau appel à Dr. Surakiart lorsqu'il fallut trouver des capitaux pour la filiale Exploration et Production de la Petroleum Authority of Thailand (PTTEP, entreprise nationale). Dr. Surakiart devint Président du Conseil, et il négocia avec des assureurs les conditions d'une introduction en bourse. Toutes les actions furent vendues, ce qui représenta un succès rare pour la Thaïlande à l'époque, en raison de taux d'intérêts très élevés et d'un malaise économique généralisé. Il acquit également une expérience dans les complexes négociations internationales sur l'exploration du pétrole et avec les investisseurs étrangers de la PTTEP.

Peu de temps après, Dr. Surakiart devint Président du Conseil exécutif de Thai Oil Company, une autre filiale de Petroleum Authority of Thailand, qui était en faillite. Au sein de Thai Oil, il réussit à résoudre les conflits entre les actionnaires et restructura la dette de plus de 2 milliards de dollars auprès de 130 créanciers, faisant de l'entreprise la première à se restructurer dans le cadre de la loi thaïlandaise sur la faillite récemment réformée. Au cours de ce processus, Dr. Surakiart fit fermer un immeuble de bureaux de 20 étages à Bangkok et transféra les employés de

l'entreprise vers l'usine et vers un autre bâtiment appartenant à une filiale ; cette décision fut largement impopulaire auprès des cadres de l'entreprise mais permit d'économiser de grosses sommes d'argent. Dr. Surakiart réussit sa mission sans que ses décisions n'affectent les privilèges des employés. En 1999, fort de ces réussites, Dr. Surakiart fut nommé Président du Conseil exécutif de la PTT, dont il envisagea de privatiser les filiales.

Au cours de cette période, Dr. Surakiart a également poursuivi son activité au sein du cabinet privé d'avocats Siam Premier International Law Office, fondé en 1990 et associé au plus grand cabinet d'avocats australien Allens Arthur Robinson ; ce cabinet, spécialisé dans plusieurs aspects du droit commercial et financier, est aujourd'hui l'un des plus grands cabinets juridiques de Bangkok. Conformément à la constitution, Dr. Surakiart quitta le cabinet lorsqu'il prit ses fonctions en tant que Ministre des Affaires Etrangères de la Thaïlande en 2001.

Poste de Ministre des Affaires Etrangères

Le Premier ministre Thaksin Shinawatra a nommé Dr. Surakiart au poste de Ministre des Affaires Etrangères en mars 2001, à un moment où la communauté internationale, touchée par la crise financière asiatique, avait relativement peu confiance en la Thaïlande. En tant que Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Surakiart a réorienté la politique étrangère thaïlandaise vers la coopération intra-asiatique, en encourageant vivement « la politique de prospérité du voisin » pour le développement économique régional. A cet égard, Dr. Surakiart a modifié les modalités de la diplomatie intra-asiatique en créant des réseaux de coopération au sein de l'ensemble diversifié des nations asiatiques qui constituent l'ACD (Asia Cooperation Dialogue), le Dialogue de Coopération Asiatique. Il a également joué un rôle innovateur dans le domaine de la santé et de l'aide sociale, notamment en ce qui concerne le VIH/SIDA et les mines terrestres. Par ailleurs, il a participé à plusieurs négociations collectives difficiles sur la paix et la sécurité dans la région.

Développement

Au cours de son mandat en tant que Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Surakiart a renforcé les relations de la Thaïlande avec ses voisins et alliés traditionnels par le biais de conférences et d'initiatives au sein de l'ASEAN et d'autres organisations régionales, en développant les contacts et les relations commerciales entre la Thaïlande, le Laos et le Cambodge, en particulier. Lorsque cela était nécessaire et approprié, Dr. Surakiart a créé de nouveaux partenariats sur des questions spécifiques.

Par exemple, le succès de la Stratégie de Coopération Economique Ayeyawady-Chao Phraya-Mekong (ACMECS) est largement dû au travail de Dr. Surakiart pour accélérer le processus de coopération. Huit mois après sa création en avril 2003, et après de nombreuses actions diplomatiques, les hauts dirigeants du Cambodge, de la République Démocratique Populaire du Laos, du Myanmar et de la Thaïlande ont approuvé près de cinquante projets communs et plus de deux cents projets bilatéraux de développement qui seront appliqués au cours des dix prochaines années. Dans le cadre d'un projet, par exemple, le Laos, la Thaïlande et le Cambodge ont mis en œuvre les dispositions d'un contrat (contrat d'agriculture) qui prévoit que les

entreprises thaïlandaises identifient les diverses cultures nécessaires qui seront produites par les agriculteurs laotiens et cambodgiens pour le marché thaïlandais.

Dès le début de son mandat, Dr. Surakiart a reconnu que la coopération avec la Chine et l'Inde était essentielle pour de futurs projets de développement à grande échelle en Asie du Sud-Est, et que la Thaïlande était dans une position favorable sur les plans culturel, politique et géographique pour encourager une telle coopération. Ainsi, il a établi des relations étroites avec les représentants des gouvernements chinois et indien dès le début de son mandat, afin de créer un climat propice à la coopération sur des projets d'intérêts mutuels.

Travaillant en étroite collaboration avec le Premier ministre Thaksin, Dr. Surakiart initia le Dialogue de Coopération Asiatique (ACD), la première organisation cadre regroupant toutes les nations du continent, y compris la Chine, l'Inde, les pays du Moyen-Orient et même la Russie. Après avoir annoncé le projet de création de l'ACD en 2001, Dr. Surakiart voyagea à travers le continent pour recueillir le soutien des autres pays, une mission qui lui permit de renforcer les relations entre les dirigeants des nations, pourtant très différentes en termes de religions, langues, ethnies et objectifs de développement. Depuis sa création, l'ACD a initié de nombreux projets dans les domaines de la sécurité de l'énergie, l'agriculture, la biotechnologie, le tourisme, la lutte contre la pauvreté, le développement de l'informatique et la coopération financière.

Grâce à ses compétences pour mettre en œuvre cette nouvelle diplomatie, Dr. Surakiart est également considéré comme l'un des acteurs essentiels ayant encouragé le Couloir économique Est-Ouest, une voie principale reliant les nations d'Asie du Sud-Est, du Vietnam au Myanmar, et créant des liaisons routières avec l'Inde. En outre, conscient qu'une réponse régionale au trafic de drogue était nécessaire, Dr. Surakiart a rapproché l'Inde et la Chine ainsi que le Cambodge, la Thaïlande et le Myanmar, pour établir un réseau de coopération anti-drogue.

En tant que Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Surakiart a servi son pays au sein des organisations multilatérales. Par exemple, en tant que vice-président de la Onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (UNCTAD XI) en 2004, il a travaillé pour renforcer la coopération Sud-Sud au niveau multilatéral et promouvoir le partenariat et l'autonomie en tant qu'éléments clés pour parvenir aux Objectifs de Développement du Millénaire. Il a également soutenu avec conviction le Forum pour la Coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine (FEALAC).

Santé et aide sociale

En tant que Ministre des Affaires Etrangères, Dr. Surakiart s'est concentré sur plusieurs questions internationales dans les domaines de la santé et de l'aide sociale. Par exemple, ses contacts étroits avec des hauts dignitaires chinois ont permis à Dr. Surakiart de répondre rapidement au SRAS, en convoquant une réunion de haut niveau entre les dirigeants de l'ASEAN et la Chine, quelques jours après le début de la crise. En effet, Dr. Surakiart a joué un rôle essentiel pour convaincre le Premier ministre chinois Wen Jiabao d'assister à cette réunion, à l'occasion de ce qui fut son premier voyage à l'étranger en tant que Premier ministre, désamorçant ainsi les

tensions potentielles entre la Chine et les nations de l'ASEAN au sujet de l'épidémie, et permettant d'établir des réseaux de coopération qui contribuèrent à éviter une crise de santé potentiellement mondiale.

Dr. Surakiart a également augmenté de manière significative les ressources disponibles pour les opérations de déminage, lorsqu'il fut Président de la Cinquième Réunion des Etats parties de la Convention d'Ottawa pour l'élimination des mines anti-personnel en 2003. Conscient que la Banque mondiale considérait le déminage comme une question de sécurité et refusait de le financer, Dr. Surakiart travailla avec le président de l'époque James Wolfensohn pour reconsidérer le déminage comme une question de développement, permettant ainsi pour la première fois aux nations concernées d'obtenir de la Banque des fonds pour le déminage.

Persuadé que la Thaïlande a développé une réponse efficace contre la crise du VIH/SIDA, Dr. Surakiart ordonna à l'Agence de coopération internationale de Thaïlande de développer des programmes de formation sur le SIDA pour les autres pays qui ont besoin d'aide pour lutter contre le fléau. Il co-présida la Deuxième Réunion ministérielle Asie-Pacifique sur le VIH/SIDA qui s'est tenue à Bangkok en 2004. Cette réunion, à laquelle assistèrent des représentants de trente-six nations de l'Asie et du Pacifique, déboucha sur des engagements sans précédent en faveur du renforcement de la coopération interrégionale pour lutter contre le VIH/SIDA, notamment sur un partage d'informations renforcé concernant les politiques et les programmes nationaux ainsi que sur des initiatives régionales pour traiter les priorités transfrontalières.

Le mandat de Dr. Surakiart en tant que Ministre des Affaires Etrangères fut également marqué par la catastrophe du tsunami en décembre 2004, qui toucha la Thaïlande et la région. Quelques heures après le tsunami, Dr. Surakiart prit les mesures nécessaires pour envoyer sur place, à Phuket, les représentants de près de trente ambassades afin qu'ils inspectent les dégâts et accordent toutes les facilités nécessaires à leurs ressortissants touchés par la catastrophe. A la demande du Premier ministre, Dr. Surakiart coordonna l'aide nationale, tout en facilitant les actions menées par les Etats-Unis pour créer, en Thaïlande, un centre régional d'aide aux victimes. Une fois que les premières mesures d'aide étaient en place, Dr. Surakiart travailla en étroite collaboration avec M. Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, et avec plusieurs nations de l'ASEAN, pour créer les infrastructures nécessaires en faveur d'une coordination immédiate entre les pays touchés en cas de futures crises, et il proposa des mesures de secours pour venir en aide aux victimes de la catastrophe. Un mois après le tsunami, il a oeuvré pour l'organisation d'une réunion ministérielle entre trente nations afin d'initier la création d'un système d'alerte préalable aux tsunamis.

Paix et sécurité collective

Dr. Surakiart a également joué un rôle clé pour les actions de consolidation de la paix en Asie. En instaurant la confiance avec ses voisins immédiats, il put ainsi régler des conflits frontaliers de longue date entre la Thaïlande, le Cambodge et le Laos. Contacté par la Norvège et par toutes les factions au Sri Lanka, et apprécié en tant qu'ami bouddhiste par les dirigeants du Sri Lanka, Dr. Surakiart a proposé que la Thaïlande accueille les négociations pour la paix au Sri Lanka, qui furent menées par

la Norvège. Plus tard, il organisa une série de réunions à Bangkok destinées à instaurer le dialogue entre le Myanmar et la communauté internationale afin de promouvoir la démocratie au Myanmar ; cette initiative déboucha sur « le Processus de Bangkok » pour la réforme au Myanmar.

Après les explosions à Bali et la tentative d'attentat contre un avion de ligne au Kenya, Dr. Surakiart a dirigé l'initiative de l'APEC décidant d'interdire les missiles surface-air portables (MANPADs). Cette initiative fut motivée par la décision de Dr. Surakiart de considérer cette question comme une menace à l'aviation civile, par conséquent au tourisme et au développement économique. Avant le début des négociations à six parties sur la Corée du Nord, Dr. Surakiart oeuvra pour éviter l'isolement de la Corée du Nord et agit en faveur du maintien des réseaux de communication par le biais de l'initiative « des amis de la Présidence de l'ARF », en travaillant avec l'ASEAN pour convaincre la Corée du Nord de participer au forum régional de l'ASEAN (ARF, le forum de l'ASEAN et de ses alliés pour la sécurité), bien qu'il ait dû retirer son idée quand les négociations ont débuté avec les six parties.

Vice-Premier ministre

En tant que vice-Premier ministre, après avoir supervisé les portefeuilles de l'emploi et des ressources humaines, du développement social et de la sécurité humaine, Dr. Surakiart supervise désormais les affaires étrangères, l'éducation et la culture, ce qui lui donne un plus grand champ de responsabilités au niveau de la politique de lutte contre la pauvreté et pour le développement.

Tout en poursuivant son action pour créer des partenariats régionaux, il s'est également fixé comme mission de mieux protéger les droits des femmes et de répondre aux besoins des plus vulnérables, y compris par la régularisation des travailleurs étrangers en Thaïlande, notamment plus d'un million d'immigrants du Myanmar, qui peuvent désormais bénéficier des soins de santé, de l'éducation ainsi que d'autres services. Dr. Surakiart a également participé à la rédaction d'un projet de loi pour supprimer et lutter contre le trafic d'êtres humains, particulièrement pour aider les victimes du trafic ; ce projet de loi a été présenté auprès du Cabinet, et il est actuellement étudié par le Parlement.

Profil personnel

Dr. Surakiart parle couramment le thaï et l'anglais, et il a un niveau satisfaisant en français. Il est marié avec Thanpuying* Dr. Suthawan Sathirathai, qui possède un doctorat en économie de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni), une licence en économie de l'Université de Tufts (USA) ainsi qu'un diplôme d'ingénieur de l'Université Chulalongkorn. Ils ont un fils, M. Santitarn Sathirathai, né à Boston, qui possède une licence et une maîtrise de la London School of Economics ; il a récemment quitté le Ministère thaïlandais des Finances pour poursuivre ses études de troisième cycle à la John F. Kennedy School of Government, à l'Université de Harvard. Les sports favoris de Dr. Surakiart sont le badminton, la bicyclette et la natation.

**Thanpuying correspond au titre honorifique le plus élevé décerné gracieusement et à titre exceptionnel par Sa Majesté le Roi.*